



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 17 MAI 2022

À une séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'École de Pointe-du-Lac dûment convoquée et tenue au salon du personnel de l'école Beau-Soleil, ce **17^e jour du mois de mai deux mille vingt-deux**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de Mme Martyne Levasseur, sont présents :

PARENTS

Mme Julie Arseneault
 Mme Stéphanie Austin
 Mme Éleine Charbonneau
 Mme Marie-Claire Juneau
 Mme Isabelle Lessard
 Mme Martyne Levasseur
 Mme Véronique St-Yves
 Mme Mélissa Vendette

SUBSTITUT(S) PARENTS

Mme Jacinthe Caron
 Mme Mélanie Paquette

ENSEIGNANTS(ES)

Mme Annie Bourque-Fortin
 Mme Isabelle Chapados
 Mme Marie-Claude Chouinard
 Mme Marie-Josée Groulx
 Mme Laura Levy
 SUBSTITUT(S) ENS. ET SOUTIEN
 Mme Anne-Marie Legendre
 Mme Marie-Ève Lessard
 Mme Mélanie Lessard

PROFESSIONNEL

Mme Annie Corbeil

SOUTIEN

Mme Lysanne Dufour
 SERVICE DE GARDE
 Mme Marilyse Dupont
 SUBSTITUT(S) S.D.G.
 AUCUN
 SPÉCIALISTE
 AUCUN
 INVITÉ(S)
 AUCUN

DIRECTRICE

Mme Brigitte Carrier

DIRECTRICE ADJOINTE

Mme Annie Lemieux

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

M. François Belisle

1. BIENVENUE, PRÉSENCE ET QUORUM

Madame Brigitte Carrier, directrice, souhaite la bienvenue à toutes.

La direction vérifie les présences et confirme qu'il y a quorum.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Martyne Levasseur, présidente du conseil, fait la lecture de l'ordre du jour.

Mme Mélanie Paquette ajoute « Pièce de théâtre » dans affaires nouvelles.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Véronique St-Yves ET APPUYÉ PAR Mme Stéphanie Austin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 17 MAI 2022

280-CE-17-05

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 AVRIL 2022

Madame Brigitte Carrier parcourt le procès-verbal du conseil d'établissement du 12 avril 2022. Un survol du document est effectué pour s'assurer du contenu.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Julie Arseneault ET APPUYÉ PAR Mme Stéphanie Austin d'adopter le procès-verbal comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

- Un suivi sera fait sur la reconstruction du Pavillon des Seigneurs.
- Les portes ouvertes auront lieu le 3 juin, comme dans toutes les autres écoles de notre CSS. Des communications seront envoyées cette semaine afin de préciser les modalités de l'événement aux parents qui seront présents en grand nombre. Un horaire différencié sera mis en place afin que la visite soit fluide. Mme Brigitte a fait confectionner des bracelets à l'effigie de l'école pour remettre à chaque enfant. Une rencontre avec les parents aura lieu ultérieurement à l'école Beau-Soleil afin de les informer sur le fonctionnement de l'école et du service de garde.
- Concernant la photographie scolaire, Mme Brigitte est toujours en attente d'un retour d'appel de La Pomme verte.
- Pour ce qui est du service de brigadiers à proximité de l'école, nous avons testé le numéro de téléphone de la sécurité publique. Le constat est que la rapidité n'est pas au rendez-vous. Nous chercherons le nom du responsable de l'équipe de brigadiers.

6. CORRESPONDANCE – COURRIER ADRESSÉ AU CÉ

Aucune correspondance.

7. RAPPORT DE LA DIRECTRICE

L'obligation du port du masque est tombée pour tous. Cela allège vraiment les élèves et les membres de l'équipe-école.

8. SUJETS DE DISCUSSION

a) Budget initial 2022-2023 (Doc. remis sur place)

Mme Brigitte espérait pouvoir le déposer. Cependant, des données importantes sont manquantes ce qui empêche ce dépôt. Nous espérons pouvoir le déposer le 14 juin prochain.



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 17 MAI 2022

281-CE-17-05

b) Suivi budgétaire 2021-2022 (Doc. remis sur place)

À ce jour, des montants sont à réajuster à propos des salaires du service de garde en fonction des allocations du MEQ. Puisque les chiffres ne seraient pas réels, nous préférons remettre ce suivi au prochain CÉ.

c) Activités et sorties (ajout)

Certaines activités, sans frais pour les parents, ont été ajoutées pour les mois de mai et de juin. Celles-ci sont présentées aux membres.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Véronique St-Yves ET APPUYÉ PAR Mme Éline Charbonneau d'approuver l'ajout d'activités et sorties comme présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

282-CE-17-05

d) Friperie – vente au profit du SDG

Mme Marilyse présente le projet de friperie. Un inventaire important d'uniformes sera vendu à faible coût. Les profits amassés serviront à l'achat de jeux pour bonifier les activités du service de garde. Cette vente aura lieu les 19 et 20 mai. Les chandails seront vendus 10 \$ et les chandails-kangourous de style coton ouaté 15 \$.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Martyne Levasseur ET APPUYÉ PAR Mme Mélanie Paquette d'approuver la vente de vêtements scolaires telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

283-CE-17-05

e) Principes d'encadrement des frais chargés aux parents

Le document « Cadre de référence » est présenté. Un accent est mis à la page 7 où il est question de l'implication du conseil d'établissement. La direction dépose, en lien avec ce précédent document, le document « Principes d'encadrement du coût des documents et autres contributions financières exigées des parents ». Mme Brigitte fait la lecture des passages qui ont été actualisés.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Véronique St-Yves ET APPUYÉ PAR Mme Marie-Ève Lessard d'approuver les principes d'encadrement des frais chargés aux parents tels quels.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

284-CE-17-05

f) Service de traiteur

La documentation du traiteur Coop La boîte à lunch est présentée. Le petit repas sera au coût de 6,50 \$ et le grand repas sera à 7,25 \$. Une légère augmentation est remarquée.

Le projet que cette compagnie utilise la cuisine pour préparer les repas est à discuter. Dossier à suivre.



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 17 MAI 2022

Il est PROPOSÉ PAR Mme Martyne Levasseur ET APPUYÉ PAR Mme Véronique St-Yves d'approuver le service de traiteur comme il a été présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

g) Pavillon des Seigneurs – reconstruction

Un partenariat entre le CSS et la ville de Trois-Rivières est établi afin de signifier nos besoins. Présentement, le gymnase ne répond pas au besoin de l'école. Un projet de gymnase avait été lancé, mais pour l'instant, aucune réponse favorable n'a été reçue. M. Stéphane Ayotte, directeur des ressources matérielles de notre CSS, est consulté pour partager les différents besoins de notre école. Une résolution sera rédigée afin que notre conseil d'établissement appuie la démarche à la ville de Trois-Rivières où l'on souhaite combler les besoins de la communauté et de l'école.

La résolution sera déposée pour approbation à la prochaine réunion du conseil d'établissement afin qu'elle précise bien la volonté des membres.

h) Règles de passage et de classement

Aucun changement n'a eu lieu concernant les encadrements légaux pour le passage d'un niveau à l'autre et la formation des groupes.

i) Organisation scolaire 2022-2023

Le tableau est présenté aux membres. Mme Brigitte explique les enjeux qui relèvent de la présente organisation. Elle justifie la raison d'être de la 2^e-3^e année au lieu d'une 3^e-4^e année. Plusieurs questions sont posées afin de comprendre l'organisation des classes et des points de service.

j) Service de garde

La semaine de la garde scolaire a eu lieu la semaine dernière. De nombreux élèves et parents ont écrit afin de manifester leur reconnaissance. La réunion des employés s'est tenue en présence avec un buffet offert pour souligner cette semaine.

k) Formation CÉ

Les membres n'avaient rien à signaler.

l) Souper de fin d'année

Un souper aura lieu au restaurant Pacini mardi le 14 juin 2022.

9. AFFAIRES DIVERSES

Pièce de théâtre

Le comité de parents a organisé une pièce de théâtre pour les parents qui s'intitule « Je courais, je courais, je courais ». Elle aura lieu à l'école Chavigny le 3 juin en soirée. La publicité a été déposée sur le Portail parents.

NO DE RÉOLUTION
OU ANNOTATION



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 17 MAI 2022

285-CE-17-05

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est 21 h 02, Mme Stéphanie Austin PROPOSE la levée de l'assemblée, APPUYÉ PAR Mme Marie-Claire Juneau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Annie Lemieux
Secrétaire

Madame Martyne Levasseur
Présidente